

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE SEANCE PLENIERE DU 06 MARS 2018**

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 06 mars 2018, à 17h15 en salle R01** Ferdinand Cabanne, sous la présidence du Professeur F. HUET.

### **Membres présents :**

#### **Collège A :**

Mmes C. Creuzot-Garcher, L. Duvillard, P. Fauque, C. Marie, C. Thauvin  
MM A. Cochet, J-M. Heydel, E. Lesniewska, M. Maynadié, P. Ortega-Deballon

#### **Collège B :**

Mmes MC Brindisi, M. Georges, M. Wendremaire  
MM B. Bouillet, D. Carnet, B. Collin, H. Devilliers, F. Lirussi

#### **Collège P :**

M. Ph Bielefeld

#### **Collège BIATSS :**

Mme C. Genelot  
M. D. Genelot

#### **Etudiants circonscription médecine :**

Mme M. Andre, F. Sullerot  
MM. M. Binet, N. Renardet, S. Winling

#### **Etudiants circonscription pharmacie :**

Mme E. Marivet  
M. P. Degousée

#### **Etudiants circonscription maïeutique :**

Mme L. Schill

#### **Personnalités Extérieures :**

#### **Invités à titre consultatif :**

Mmes M.C. Busson, D. Chulia, B. Gaubil, C. Tournay-Dupont

#### **Membres excusés :**

M. T. Debief

#### **Absents:**

Mmes C. Basset, P. Robart

## **ORDRE DU JOUR**

### **SEANCE PLENIERE :**

- I- Présentation des nouveaux membres élus au Conseil suite aux élections des 6 et 7 Février 2018**
  
- II- Désignation des personnalités extérieures**
  
- III- Informations Générales**
  - Elections de la COMUE
  - Décrets et arrêtés Médecine et Pharmacie
  
- IV- Finances**
  - Don
  - Subvention
  - Appels à Projet de la Région Bourgogne-Franche-Comté
  
- V- Point sur les dossiers en cours**
  - Les Coefficients de PACES
  - Récapitulatif des coordonnateurs de DES suite à la réforme du 3<sup>ème</sup> cycle
  - Le Service Sanitaire
  - Présentation des postes vacants pour la révision des effectifs 2019 (non abordé)
  
- VI- Points divers**
  - Présentation du voyage de la 5<sup>ème</sup> année Industrie
  - UE Transversales et engagement étudiant

**Information importante : Les compte-rendu des Conseils de Janvier et Mars seront approuvés lors du Conseil du 03 avril en présence des personnalités extérieures.**

Le Doyen ouvre la séance à 17h20.

## **I - Présentation des nouveaux membres élus au conseil suite aux élections des 6 et 7 février 2018**

Il propose à l'ensemble des personnes présentes de se présenter brièvement.

Il rappelle le nombre de sièges attribués par collège et par circonscription.

A la question du Dr Bielefeld, élu du collège P (qui est un siège unique et sans suppléant), de savoir s'il pourrait donner procuration à un autre membre du conseil en cas d'empêchement, il est répondu qu'a priori, cela n'est pas possible.

Le service juridique de l'université a été interrogé suite à la séance du 6 mars. La réponse apportée est la suivante :

*La qualité de membre d'une assemblée étant indépendante du collège électoral ou de la qualité au titre duquel ce membre a été désigné et le principe d'égalité s'opposant à ce que les mêmes fonctions connaissent des modalités d'exercice différentes à raison des conditions de désignation, il est donc loisible aux membres d'un conseil de donner procuration à tout autre membre du même organe, quels que soient leurs collèges électoraux d'appartenance.*

*Ainsi, le membre élu du collège P a la possibilité de donner procuration à un autre membre du conseil quel que soit son collège d'appartenance.*

## **II – Désignation des personnalités extérieures**

Aux termes des statuts du conseil, 8 personnalités extérieures sont à désigner. 5 sont désignées d'office :

- ✓ le Directeur Général du CHU ou son représentant
- ✓ le Directeur de l'ARS ou son représentant
- ✓ le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins ou son représentant
- ✓ le Président de l'Ordre Régional des Pharmaciens ou son représentant
- ✓ un représentant du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté ou son suppléant

3 autres personnalités sont à désigner par les membres élus du conseil :

- ✓ 1 représentant des praticiens hospitaliers pharmaciens
- ✓ 2 personnalités choisies pour leurs compétences. Une de celle-ci sera un personnel BIATSS désigné au sein d'un grand organisme de recherche.

En ce qui concerne le PH pharmacien, il peut être en poste dans un hôpital périphérique. Il doit avoir une pratique d'accueil d'étudiants en Pharmacie en stage. Le Pr Creuzot-Garcher propose Madame Aline LAZZAROTTI – Une autre proposition est faite par le Pr Maynadie : Madame Martine DUBAN, qui travaille au CGFL.

Les propositions sont soumises au vote :

8 voix en faveur de Madame LAZZAROTTI – 16 voix en faveur de Madame DUBAN.

Cette dernière sera donc contactée afin de lui proposer de faire partie du conseil.

Un représentant des BIATSS d'un grand établissement : l'INSERM 1231 ne souhaite pas proposer de nom, au motif que les effectifs uB à l'INSERM ne sont pas assez élevés. Alexandrine FRAICHARD ne souhaite pas se représenter. L'INRA sera contacté afin de solliciter la désignation d'un membre.

Une personnalité dont le choix est laissé aux membres du conseil : les membres approuvent à l'unanimité la proposition consistant à solliciter Monsieur Philippe GENNE, d'ONCODESIGN.

Lors du Conseil du 3 avril, le Doyen présentera sa démission et les nouveaux doyens et Vice-Doyen seront élus.

Suite à une modification de l'article 17 des statuts, souhaitée par la Présidence de l'université, qui a pour effet de supprimer la candidature commune du Doyen et du Vice-Doyen, l'élection n'aura finalement pas lieu le 3 avril mais lors du Conseil du 16 mai.

### III – Informations générales

#### - Elections à la COMUE

Des élections visant à renouveler les conseils usagers (Conseil d'Administration et Conseil Académique) doivent avoir lieu. La date annoncée est le 5 avril mais elle n'est pas encore validée.

#### - Décrets et arrêtés Médecine et Pharmacie

- **Projet d'arrêtés modificatifs du DFGSP , diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques et au diplôme d'état de docteur en pharmacie**

Madame Chulia indique que sont actuellement en cours d'élaboration les projets de modification des arrêtés du 22 mars 2011 régissant le DFGSP et l'arrêté du 8 avril 2013 régissant le diplôme d'état de docteur en pharmacie et donc le DFASP (diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques).

En ce qui concerne le DFGSP, le projet comprend des dispositions nouvelles telles que la mise en place du **projet d'orientation professionnelle (POP)**, l'acquisition de **connaissances préalables aux actions de prévention**, la **création d'un portfolio** consignant enseignements, stages et expériences), le développement de l'enseignement numérique, l'organisation des enseignements par objectifs pédagogiques fondés sur une approche par compétences, la limitation à 5 inscriptions pour la validation des années de PH 2 et PH 3, aucune des deux années ne pouvant faire l'objet de plus de 3 inscriptions. Cette disposition, qui existait précédemment en Médecine, a été supprimée dans le cadre du DFGSM et ne figurait pas dans l'arrêté DFGSP actuellement en vigueur.

Des modifications concernent les stages :

- le stage officinal d'initiation est réduit de 6 à 4 semaines
- des stages optionnels de découverte du monde du travail ou de la recherche sont prévus
- un stage d'application obligatoire d'une durée minimale de 1 semaine est prévu en officine ou dans un service hospitalier

L'arrêté modificatif sera applicable à la rentrée 2018-2019

Madame Chulia a synthétisé les points principaux concernant les modifications de l'arrêté relatif au diplôme de docteur d'état en pharmacie et plus spécifiquement le DFASP mais comme il est appelé à évoluer et que son application ne se fera pas à la prochaine rentrée, d'autres occasions seront données de le détailler.

Les étudiants interrogent sur la durée du stage hospitalier, actuellement de 6 mois équivalent temps plein : Madame Chulia précise que le stage hospitalier, en l'état actuel du texte, pourra faire l'objet d'aménagement selon les besoins et les projets mais sa durée ne pourra pas être inférieure à 4 mois temps plein. Elle rappelle également la condition nécessaire à la délivrance du diplôme : la durée totale des stages hospitaliers et officinaux - sur l'ensemble des années d'études - ne pourra pas être inférieure à 6 mois.

Le rapport sur le deuxième cycle des études médicales rédigé par Jean-Luc Dubois-Randé insiste sur l'importance des stages dans la formation.

Le Dr. Devilliers souligne la qualité des stages effectués par les étudiants en Pharmacie.

- Le Doyen indique que le conseiller du ministre de la Santé, Gilles de Margerie, devrait quitter son poste. Il s'agit d'un poste très important pour la révision des effectifs.

## - PACES

L'évaluation des expérimentations PACES mises en place depuis quelques années est en cours. Le 1<sup>er</sup> ministre s'est emparé de ce dossier, ce qui semble indiquer que des décisions interviendront très rapidement, vraisemblablement pour la rentrée 2019.

## - ParcoursSup

Le calendrier est le suivant :

- Inscription et saisie des vœux par les étudiants du 22/01 au 13/03 à 18h
- Finalisation et confirmation des dossiers jusqu'au 31 mars.
- Relance du 4 avril au 15 mai et examen des dossiers à l'uB.
- Processus d'admission en continu entre le 22 mai et le 21 septembre
- Phase complémentaire si places vacantes à partir du 26 juin

Il subsiste énormément d'incertitudes sur les modalités d'examens des dossiers ainsi que sur le traitement de ceux-ci. En effet, il est impossible de répondre « non » à un étudiant. Les seules réponses possibles sont « oui » et « oui si ». Répondre « oui-si » à un postulant revient à devoir lui proposer un système de « remédiation » pour lui permettre d'accéder ultérieurement à la formation qu'il sollicite et pour laquelle la commission chargée d'évaluer son dossier estime qu'il n'a pas un niveau suffisant.

Ces dispositions paraissent impossibles à mettre en place en PACES et reviendraient à créer de fait une inégalité, en faveur d'un étudiant ayant pu bénéficier de temps supplémentaire afin de préparer le concours. Il conviendra de mettre « oui » à 1050 étudiants (capacité d'accueil pour les primants). Pour les étudiants classés au-delà, les classer en « oui » revient à ce qu'ils passent automatiquement en liste d'attente.

## - Appel à projets « équipements pédagogiques et numériques 2018

Deux appels à projets ont été lancés par la région pour 2018. L'un concerne la vie étudiante, l'autre les équipements pédagogiques et numériques. Pour ces derniers, une enveloppe de 600 000 euros est envisagée par la Région, la part octroyée à l'uB se situant entre 150 et 200 000 euros. Le co-financement Région ne dépassera pas 50% des dépenses par projet retenu.

Sont éligibles les projets d'investissement destinés à l'acquisition d'équipements pédagogiques et numériques, de logiciels, leur mise en réseau et leur développement. Une attention particulière sera portée aux projets affichant une mutualisation ou une coopération entre établissements ou composantes. Seront retenus en priorité les équipements innovants qui favoriseront le développement et l'attractivité du territoire.

Le calendrier est extrêmement contraint. La date limite de retour des dossiers est fixée au 13 mars.

Des contacts ont été pris par Monsieur le Doyen avec le Vice-Président numérique de l'université, Monsieur Fournier, afin d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une captation des cours. Ceci permettrait de désengorger les amphithéâtres et de permettre aux étudiants, sur une période donnée, peut-être une quinzaine de jours, de pouvoir accéder librement au contenu des cours. Cette manière de procéder permettrait d'éviter que les étudiants accumulent du retard dans les révisions de cours.

## IV - Finances

Sont présentées au Conseil d'UFR les demandes suivantes :

- **Don :**

L'Association ARICMI fait un don de 13 500 € à l'UFR des Sciences de Santé afin de financer le recrutement de Mme Marine Thébaud

- **Subvention :**

Une subvention de 1500 € est accordée à l'association GEFPO pour le voyage d'études au Canada (Québec) d'étudiants inscrits en 6<sup>è</sup> année Officine. Ce montant sera prélevé sur la taxe professionnelle de la filière Officine.

**Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil d'UFR.**

## V – Point sur les dossiers en cours

- **Coordonnateurs DES suite à la réforme du 3<sup>è</sup> cycle**

Malgré les craintes, on trouve 24 coordonnateurs dijonnais contre 12 bizontins. Ce sont les doyens et non les conseils qui décident des désignations.

Il n'y a pas de coordonnateur en chirurgie plastique ainsi qu'en médecine d'urgence et des problèmes de coordonnateurs en anesthésie-réanimation, Médecine cardiovasculaire-Médecine vasculaire, Allergologie-Médecine interne-Maladies infectieuses, Chirurgie orale et maxillo-faciale.

En Endocrino-diabète-nutrition, la coordination locale et régionale est assurée par le Pr Bruno VERGES et en coordination avec le Dr. Marie-Claude Brindisi pour la partie « Nutrition ».

Il faudra procéder au même exercice pour les Formations Spécialisées Transversales (FST).

- **Coefficient PACES**

Ils seront à mettre en œuvre rapidement.

Un étudiant qui a une mauvaise note à l'UE spécialisée Pharmacie peut être classé en rang utile au concours de Pharmacie, s'il s'y est inscrit. L'objectif est de mettre en œuvre un mode de sélection plus juste vis-à-vis des filières. Le Doyen souhaiterait une application dès septembre 2018.

**Il faut donc organiser un comité de pilotage PACES pour discuter de cette mise en œuvre.**

Le Pr. Cochet souligne que si l'on différencie trop dès le départ les filières, cela incite les étudiants à en privilégier certaines par rapport à d'autres.

**Il convient de faire une simulation sur l'année précédente afin de voir quels seraient les impacts.**

- **Service sanitaire**

Le service sanitaire aura une durée de 3 mois mi-temps, soit 6 semaines temps plein ou 60 demi-journées, intégrant la formation et le retour d'expérience. Il devra se fonder sur l'interprofessionnalité. Son organisation se fera sous la responsabilité du Doyen et sa réalisation sous celle des structures d'accueil.

Ne seront financés que les déplacements des étudiants (à hauteur de 6,5 millions d'euros) dans les mêmes conditions que les stages, c'est-à-dire 130 €/ mois au-delà de 15 km.

Seront concernés : les 3<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> années de Médecine – les 5<sup>è</sup> années de Pharmacie – les 4<sup>è</sup> années d'odontologie, la maïeutique. Les IFSI ne sont pas concernés.

Il faut que soit édité un décret générique et que les maquettes des études soient modifiées par arrêté. La première phase débutera à la rentrée 2018-2019, elle concernera 48 000 étudiants, 50 000 à terme (seront intégrées toutes les formations paramédicales comme les ergothérapeutes).

4 thématiques ont été identifiées : alimentation, activité physique, addictions (alcool, tabac, cannabis et autres drogues), activité et vie sexuelle. Les interventions concerneront dans un premier temps les écoles, collèges et lycées.

Un comité régional du service sanitaire doit être créé par l'UFR, qui regroupera écoles, facultés, ARS, Rectorat, DIRECCTE.

Le Dr. Lirussi s'interroge sur l'interprofessionnalité à mettre en œuvre, alors même que ce sont des niveaux d'études différents qui sont concernés en fonction des études.

Le Pr. Loïc Vaillant, en déplacement à Dijon dans le cadre de la conférence des Présidents d'Université, fera une conférence sur ce sujet à la faculté, à l'invitation de la CEMD, le 14 mars au soir.

## VI – Points divers

### - **Présentation du voyage 5<sup>è</sup> année Industrie (Pharmacie)**

Bertrand Collin, co-responsable de la 5<sup>è</sup> année Industrie, présente le voyage de cette promotion, qui se déroule cette année à Bratislava et à Vienne.

La participation de tous les étudiants est obligatoire, ce projet est pris en compte dans leur contrôle continu. Le projet consiste en l'étude d'un système pharmaceutique européen. Il obéit à une structure hiérarchique, les étudiants sont répartis en 3 pôles, logistique, finances et pôle pharmaceutique.

### - **UE transversales et engagement étudiant**

Pierre Degousée, élu étudiant en 3<sup>è</sup> année de pharmacie, interpelle Béatrice Gaubil, responsable de la scolarité, sur ce point, arguant qu'il n'a pas obtenu de réponse auprès des services de scolarité. Madame Tournay lui fait remarquer qu'il s'agit là d'une manière peu orthodoxe de pratiquer, il convenait dans ce cas de prendre rendez-vous auprès de Madame Gaubil avant le conseil.

En tout état de cause, il est fait part de la réponse des services centraux au sujet des UE transversales en Santé : les UE transversales ne sont pas ouvertes, dans l'état actuel du dispositif tel que voté à l'université de Bourgogne, aux étudiants en Santé compte tenu des non compensations existantes dans les modalités de contrôle des connaissances dans ces formations.

La reconnaissance de l'engagement étudiant, prévue par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017, est par contre en place à l'université (CA du 27.11.17) mais doit nécessiter des aménagements pour pouvoir être pris en compte dans nos formations.

*Dixit le site de l'université sur le sujet : Cette validation se fait sur la base d'un dossier que l'étudiant doit déposer avant la clôture des inscriptions pédagogiques pour une validation dans le semestre 1 de la formation ou avant la session d'examens du semestre 1 pour une validation au semestre 2.*

*Ce dossier comprend notamment un rapport qui doit mettre en évidence l'expérience d'engagement et ses acquis au regard du référentiel de formation.*

*Si le jury qui examine le rapport considère que tous les éléments sont réunis, il décide de l'étendue et de la nature de la validation (attribution de crédits ECTS, dispense partielle ou totale de certains enseignements ou d'un stage...).*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.**



# ANNEXES

# Projet d'arrêté modificatif [1]

**DFGSP : diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques**

**Cf arrêté du 22 mars 2011**

Application : année 2018-2019

# Dispositions nouvelles

- Projet d'orientation professionnelle : POP
- Connaissances préalables aux actions de prévention  
cf service sanitaire
- Portfolio  
enseignements + stages + expériences
- Enseignement numérique  
sur site ou à distance
- Enseignements organisés par objectifs pédagogiques  
approche par compétences
- [P2-P3] : pas plus de 5 inscriptions

# Stages

Stages	Période	Durée	Terrain	Caractéristiques
Initiation	Avant S5	4 semaines	Officine Pharmacie mutualiste Phar. soc. secours minier	Obligatoire Temps complet 1 ou 2 périodes
Découverte du monde du travail ou de la recherche	-	-	Hors officine	1 ou plusieurs stage(s) optionnel(s) Cf POP
Application	S5 ou S6	≥ 1 semaine	Officine ou service hospitalier	Obligatoire Mise en pratique d'enseignements thématiques
<b><i>Durée totale stages études : au moins 6 mois dans une pharmacie ou à l'hôpital</i></b>				

# Projet d'arrêté modificatif [2]

## **Organisation de la formation en vue du diplôme d'état de docteur en pharmacie Cf arrêté du 8 avril 2013**

1. DFGAP : diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
2. Diplôme d'études spécialisées sanctionnant un 3<sup>o</sup> cycle court
3. Encadrement des stages et des formations d'application en officine
4. La thèse en vue du diplôme d'état de docteur en pharmacie
5. ...

# *Adaptations préalables*

## 1. Dès DFGSP

- DFGSP 2 et 3 : modalités de mise en place du POP
- DFASP 1 : composition et fonctionnement du jury de validation du choix d'orientation professionnelle

## 2. Mise en cohérence des programmes de formation des parcours officine et industrie (DFASP2) avec les DES correspondants de pharmacie officinale et pharmacie industrielle

## 3. Organisation des stages obligatoires

- Stage officinal d'initiation DFGSP 2 : 4 semaines
- Stages d'application DFGSP3 et DFASP 1 : allongement à 2 semaines ?
- Aménagement stage hospitalier selon besoin et projet : jamais < 4 mois temps plein

# Organisation de la formation en vue du diplôme d'état de docteur en pharmacie

1. DFASP : PH4 + PH5 + validation CSP + AFGSU
  
2. Diplôme d'études spécialisées sanctionnant le 3<sup>o</sup> cycle court
  - Cycle court de 2 semestres
  - Cycle long de 8 à 10 semestres (pharmacie hospitalière, option radiopharmacie) : étudiants reçus à l'internat
  - Cycle long de 6 semestres : étudiants reçus au DES « spécialités pharmaceutiques et recherche »
  - Soutenance de la thèse

Présenté par Bertrand Collin MCF  
Co-responsable filière industrie  
Circonscription Pharmacie  
Conseil UFR – 6 mars 2018



PHARMPROJECT 17-18'

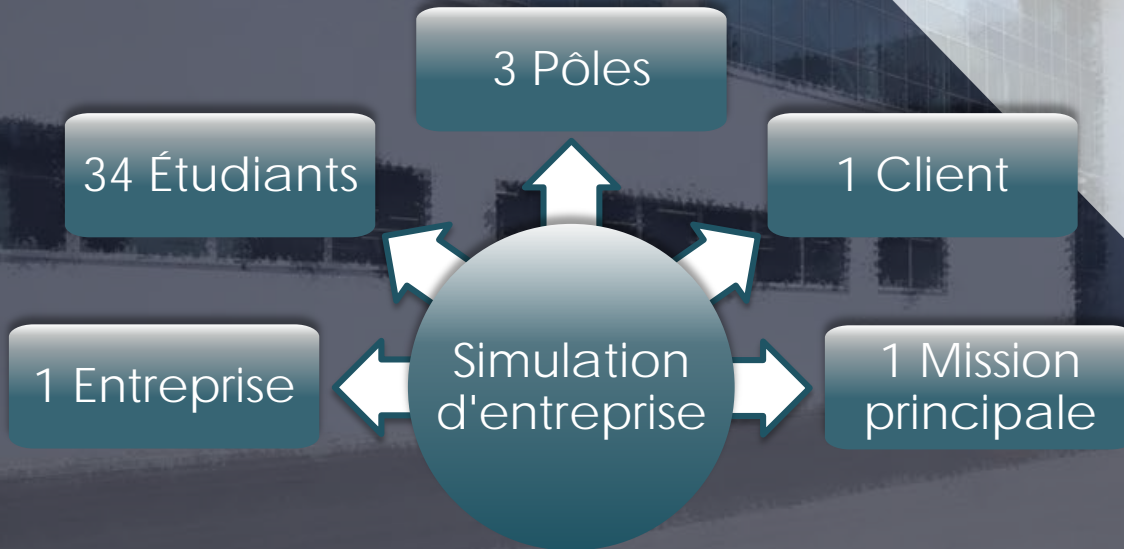
Projet de  
Promotion  
2017-2018





# Principe

- Étude d'un système pharmaceutique européen (Autriche / Slovaquie)
- BF Care : Association loi 1901 regroupant plus de 40 entreprises incluant Sanofi, Uργο, Delpharm et d'autres



# Voyage (21 au 27/03/18)

## Objectifs

Étude de marché par comparaison entre l'Autriche et la Slovaquie

- Particulièrement dans le pôle économique Vienne/Bratislava

Étude des systèmes médicaux et pharmaceutiques

Rédaction d'un SWOT détaillé

À la demande de BF Care +  
Conférence UB au retour

- Visite d'industries pharmaceutiques à Vienne et Bratislava
- Mise en relation avec les ambassades et les équivalents du LEEM & Universités
- Activités de team building

## Conférence

- 30 mars 2018 – UFR Santé
- Présentation de l'étude de marché à notre client
- Présence des industriels slovaques et autrichiens rencontrés sur place
- Public :



Étudiants en  
pharmacie  
filère industrie



Adhérents de  
BF Care

## Publication

ScienceDirect

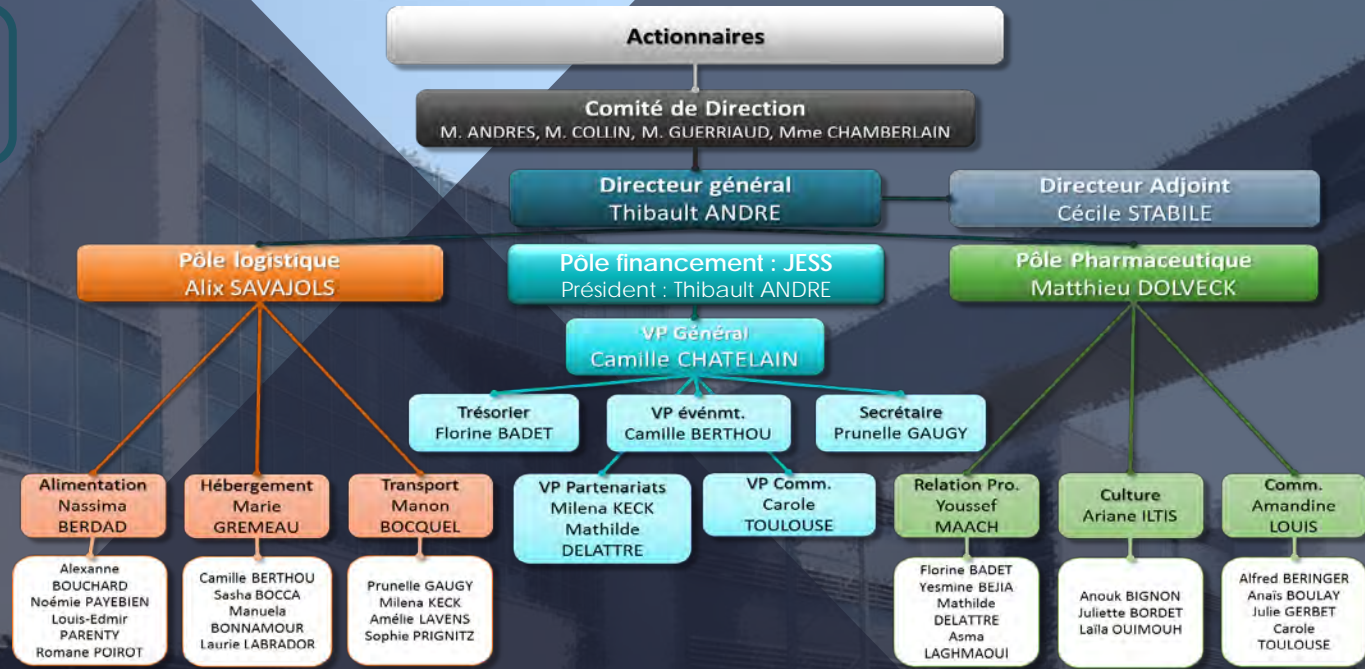
Actualités  
pharmaceutiques

Autre

Revue d'économie  
de la santé



# Organisation hiérarchique



# Entretiens d'embauche

- CV
- Lettre de motivation
- Entretien de 10 minutes sur les différents postes à pourvoir

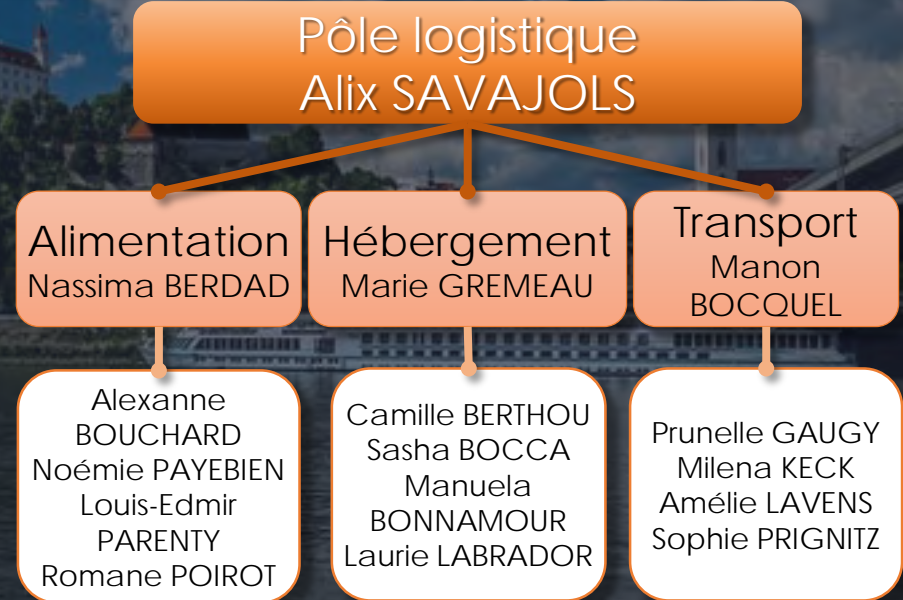
# Pôle logistique

Directrice : Alix Savajols



## Organigramme

- En charge du transport, de l'hébergement et de l'alimentation lors du voyage d'étude
- 15 étudiants répartis dans les 3 sous-pôles



# Pôle financement Junior Est Services Santé

Directrice : Camille Chatelain



## Objectifs

- Association loi 1901
- Pôle financier du projet de promotion
- Récolte de fond pour
  - Financer le projet
  - Faire des dons à des associations de santé publique

## Organigramme







1

Structure  
d'entreprise

34

Etudiants  
motivés

1

Dons en 2017

- La Lutte Contre le Cancer
- Le LEB21
- L'Association de William MARLOT

## NOUS CONTACTER

### JESS

7, Boulevard Jeanne d'Arc  
21000 DIJON

06.24.74.91.58

[direction@jesspharmadijon.com](mailto:direction@jesspharmadijon.com)



JESS



[www.jesspharmadijon.com](http://www.jesspharmadijon.com)

## Junior Est Service Santé



## Pour répondre à vos attentes

### Une équipe

Etudiants volontaires,  
dynamiques et efficaces

### Une organisation

Basée sur une  
simulation  
d'entreprise

### Un projet

Formateur et  
fédérateur

### Créativité

Pour répondre au  
mieux aux missions  
que vous nous aurez  
confiées

### Vos missions

Organisations  
d'évènements ;  
administratif ;  
informatique ou  
autre

### Sérieux

Et réactivité

Slovaque. Pour cela, nous souhaitons visiter des industries pharmaceutiques en place à Vienne et Bratislava, c'est pourquoi nous avons besoin des missions que vous pourrez nous confier.

### • Des dons :

A différentes associations impliquées dans la santé.

JESS

Junior Est Service Santé



Accueil

JESS

Projet de Promotion

Notre actualité

Contact

# Promotion PH5 - Filière Industrie Dijon 2017/2018



Site internet : [www.jesspharmadijon.com/projet-de-promotion](http://www.jesspharmadijon.com/projet-de-promotion)



## Les atouts de la JESS pour les étudiants

- Simulation d'entreprise : Première approche du monde du travail et de l'industrie pharmaceutique
- Indispensable pour le monde de l'industrie pharmaceutique



## Partenariats



- Démarchage de partenaires pour obtenir des missions rémunérées

Notre  
gamme  
de  
prestation

Traduction Français/Anglais

Tâches administratives

Bibliographie

Sponsoring

Communication

Tâches informatiques

Service pour industrie / académiques

## Evènements

- *Blue Run*

Course dont les fonds sont reversés à la lutte contre le cancer colorectal (Ligue CC)



[www.bluerun-dijon.com](http://www.bluerun-dijon.com)



### Nous sommes tous concernés

Le Comité de Côte d'Or de la Ligue Contre le Cancer est notre partenaire officiel. 70% du montant des inscriptions et l'intégralité des dons lui seront reversés.



**Soutenez la prévention et la promotion du dépistage du cancer colorectal.**

**Devenez Partenaire**

**Contact:**  
[direction@jesspharmadijon.com](mailto:direction@jesspharmadijon.com)

Vous aussi, soutenez notre action en :

- participant à la course
- réalisant un don
- devenant partenaire

Suivez nous :

- <http://www.ligue-cancer21.net>
- Facebook



## BLUE RUN

4 Mars 2018  
Parc de la Colombière - DIJON

de l'ensemble des nouveaux cas de cancer.

**17 833 décès annuels et 95% des cas après 50 ans.**

**Âge moyen du diagnostic : 72 ans chez l'homme et 75 ans chez la femme.**

**Les causes exactes d'un cancer du colon sont mal connues. Toutefois, divers facteurs de risque ont été identifiées :**

- L'âge
- Les antécédents personnels ou familiaux
- La prédisposition génétique
- Les facteurs de risques externes

**2ème**  
cause de mortalité par cancer

Un cancer qui touche les deux sexes

58% 42%

Baisse régulière de la mortalité depuis plus de 20 ans

**Dépistage**  
Existence d'un dépistage pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans.

Source : l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS), Office National des Médicaments (ONM)

**⚠**

Dans le cadre du Pharmproject 17-18<sup>1</sup>, l'association Junior Est Service Santé et les étudiants en 5ème année de pharmacie industrielle se mobilisent pour la lutte contre le cancer colorectal en organisant la Blue Run. Cette course de santé publique aura lieu le 4 mars 2018 en l'honneur de Mars Bleu.

70% du montant de l'inscription sera reversé au Comité de Côte d'Or de la Ligue contre le Cancer.

Cet événement est constitué de différents parcours pour que toute la famille puisse participer :

- une marche ou course d'une distance de 3 km
- une course de 6 km
- une course de 9 km avec ravitaillement

Le départ de la manifestation s'effectuera au niveau de l'esplanade du parc de la Colombière à Dijon. Un tee-shirt sera offert à chaque participant.

Les inscriptions se feront en ligne à partir du 8 janvier 2018 et une collecte de dons sera organisée sur place.

Frais d'inscription: Les inscriptions sont gratuites pour les enfants de moins de 12 ans. Le tarif étudiant\* est fixé à 5€ et le tarif adulte à 10€.

\*Tarif étudiant : réservé aux collégiens, lycéens et étudiants sur justificatif



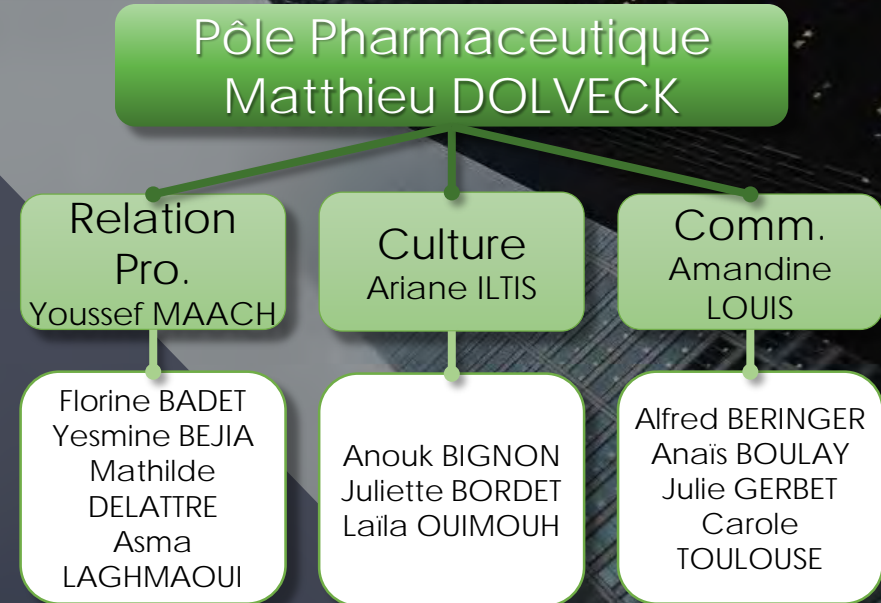
# Pôle Pharmaceutique

Directeur : Matthieu Dolveck



## Organigramme

- En charge des relations professionnelles, de la culture et de la communication autour du projet
- 14 étudiants répartis dans les 3 sous-pôles





# MOTIVATION CREATION ORGANIZATION COMMUNICATION

The project focuses on the discovery of the Austrian and Slovakian pharmaceutical systems. For this purpose, we want to visit diversified companies and share with health professionals.

We chose Vienna and Bratislava because they contain a wide range of pharmaceutical industries and research institutes. Moreover, they offer a great cultural wealth!

This year is particularly interesting and important for us because the request for study of the pharmaceutical system of the countries of Eastern Europe will be carried out for a real customer, BF Care, a group that federates industries in the healthcare sector based in the Burgundy region, gathering about 40 companies, including Sanofi, Urgo, Delpharm and many others!



We are 34 pharmacy students in 5th year, from Dijon, and we want to discover the pharmaceutical industry. This year we have a common goal which is simulating the life of a pharmaceutical company. To realize this project, our class is organized like a small business company, divided into different coordinated hubs.

## A DYNAMIC TEAM FOR A BUSINESS PROJECT

Plaquette - [livret de voyage](#)



**PHARMACEUTICAL HUB**  
in charge of contacts with professionals and pharmaceutical activities during the trip, as well as cultural discovery and communication around the project.

who make a This project experience that ure jobs in

### CONTACT

pro.pharmproject@gmail.com  
[www.jesspharmadijon.com](http://www.jesspharmadijon.com)

**JESS**  
(Junior East Health Service) is a student association that represents the cultural center of the project, organizes events and offers missions carried out by the students to finance our project.



**LOGISTIC HUB**  
manages the transport from Dijon to Vienna and Bratislava, places to stay, and organizes meals during the trip.





## Travail en équipe

- Communication
- Répartition des tâches



## Compétences managériales

- Management des équipes
- Supervision organisationnelle

# Compétences et Acquis



## Gestion de projet

- Rédaction du cahier des charges
- Rétroplanning
- Respect des deadlines



## Gestion du financement

- JESS / Missions

Merci de votre  
attention



PHARMPROJECT 17-18'

# Le service sanitaire

Rapport Vaillant

28 février 2018



# Objectifs

- Stratégie nationale de Santé
  - Prévention et promotion des comportements favorables à la santé = initiation à la prévention primaire
  - Lutte contre les inégalités sociales et territoriales
  - Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité des professionnels
  - Favoriser l'apprentissage en mode projet
- Toutes les formations sont concernées

# Durée

- 6 semaines tps plein ou 3 mois mi-temps en périodes uniques ou multiples
- Intégré à la formation initiale et non en sus => remplace un stage hospitalier soit en P3 soit en MM1 pour médecine, en PH5 pour pharma
- Comporte une
  - phase de formation
  - phase d'action
  - phase de retour et évaluation de l'action

# Où ?

- Lieux agréés par l'université = terrains de stage
- Encadrement primordial
  - Préparation à l'université (responsabilité du doyen)
  - Réalisation : responsable du lieu de stage (donc convention nécessaire)  
⇒ Encadrement pédagogique et référent de proximité
- Dans un 1<sup>er</sup> temps : lycée et collèges, universités  
médecine du travail et entreprises  
EHPAD
- Puis : les administrations, les forces armées, les établissements de santé et médico-sociaux (notamment les lieux de vie des personnes en situation de handicap), les structures d'accompagnement social (notamment les crèches, les Centres de protection maternelle et infantile (PMI), les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)), les lieux de prise en charge judiciaire et les lieux de privation de liberté, ASE, associations (addicto +++)

# Thématiques

- Addictions (alcool, toxiques, tabac, écran ....)
- Alimentation
- Activité physique et santé
- Activité et vie sexuelle intégrant la contraception
  
- Toute autre action retenue par le Copil

Sensibilisation à la vaccination, Sensibilisation à certains dépistages, Promotion de l'activité physique, Troubles du sommeil, Ecrans, Hygiène, hygiène bucco-dentaire, Aide à la parentalité, Gestes qui sauvent

# Mise en œuvre

- Pré-requis : acquisition de compétences méthodologiques sur la prévention primaire => enseignement de santé publique, IREPS
  - Formation sur les populations ciblées
  - Formation à la démarche projet
  - Réalisation de l'action
  - Retour d'expérience
  - Évaluation
- 
- Grande souplesse initiale mais montée en charge +++

# En pratique

- Création d'un **Comité régional du service sanitaire** sous l'égide des écoles de formation et des universités.
- Chargé de déterminer les actions prioritaires  
les lieux de réalisation des actions de prévention

## Partenaires :

- Les ARS : définition des besoins en prévention dans les PRS, connaissance des établissements médico-sociaux et du tissu associatif ;
  - Le rectorat : liens avec écoles, collèges et lycées ;
  - Les DIRECCTE : liens avec les entreprises et les SST (service de santé au travail) ;
  - Les représentants des étudiants.
- 
- Création d'un décret génétique simple + arrêté modifiant les maquettes
  - Financement : indemnité forfaitaire de déplacement : 130 euros

# Calendrier

- Création du comité régional du service sanitaire en avril 2018
- Conventions et agréments des lieux de stage en juin 2018
- Vote en conseil en Mai 2018, vote CA université en Juillet 2018
- 1<sup>ère</sup> phase grandeur nature en septembre 2018